

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT VAE

Certification - Responsable Management durable Qualité Sécurité Environnement

Enregistré au RNCP : [36916](#) - Organisme certificateur : CCI ALLIER (IEQT)

Échéance : 29/09/2027 - Niveau 6 - Bac+3

Missions principales :

- Déployer la politique QSE de l'entreprise
- Assurer la conformité aux normes et réglementations
- Mettre en place des indicateurs et outils de suivi

Certification - Manager des Risques QSE

Enregistré au RNCP : [35214](#) - Organisme certificateur : CCI ALLIER (IEQT)

Échéance : 20/01/2026 - Niveau 7 - Bac+5

Missions principales :

- Analyser et piloter les risques en entreprise
- Accompagner le changement en matière de qualité et sécurité
- Déployer des stratégies de maîtrise des risques

Pré requis communs

1 an d'expérience minimum (1607 heures) en lien avec la certification visée.

- Expérience continue ou discontinuée (salarié, indépendant, bénévole, etc.)
- Activité exercée dans un cadre légal (déclarée et justifiée).
- Preuves d'expérience disponibles (contrats, fiches de paie, attestations...)

Pré requis spécifiques : [Responsable management durable qualité sécurité environnement](#)

- Être titulaire d'une certification de niveau 4 (Lien fiche RNCP 36916).

Pré requis spécifiques : [Manager des Risques QSE](#)

- Être titulaire d'une certification de niveau 6.
- Justifier d'un niveau B1 en langue anglaise.

Objectifs de l'accompagnement

- Se familiariser avec le dossier de validation (livret 2) et ses attendus.
- Savoir exploiter le référentiel de certification.
- Structurer et organiser sa pensée.
- Repérer les expériences professionnelles les plus pertinentes pour le diplôme visé.
- S'approprier la méthode d'explicitation et d'analyse de ses activités.
- Valoriser ses compétences dans le dossier de validation et lors de l'entretien avec le jury.

Déroulé pédagogique de l'accompagnement VAE

- **Entretien d'accueil et d'orientation du candidat**
 - Évaluation des besoins et des attentes.
 - Vérification des prérequis et choix de la certification.
 - Définition des modalités d'instruction, de faisabilité
 - Présentation des modalités d'accompagnement.

- **Faisabilité du livret 1**

- Vérification du parcours professionnel sur la base des justificatifs d'expérience.
- Identification des compétences et expériences en lien avec le référentiel.
- Échanges sur les chances de réussite totale ou partielle.
- Remise dossier de recevabilité et notice explicative.
- Devis, CGV et contractualisation selon la formule retenue.
- Calendrier prévisionnel du parcours.
- Charte d'engagement du candidat.
- Règlement intérieur, Livret d'accueil, Charte déontologique et de confidentialité, RGPD.
- Attribution de l'Accompagnateur référent.
- Rédaction du livret 1 par le candidat.
- Relecture commune et finalisation du livret 1.
- Dépôt du livret 1.
- Transmission et décision de la Commission de recevabilité sous 8 semaines.
- Réception de l'avis de faisabilité, ou non.
- Entretien avec l'Accompagnateur.

- **Rédaction du livret 2**

- Analyse des activités en faisant le lien entre les compétences professionnelles et le référentiel, pour l'obtention de la certification professionnelle.
- Apports sur la compréhension des activités en lien avec le tableau de concordance.
- Conseils rédactionnels pour décrire les activités.
- Rédaction du dossier professionnel par le candidat.
- Relecture et ajustements.
- Vérification de la cohérence entre le livret 1, le livret 2.

- **Préparation à l'épreuve finale**

- Préparation du tableau de concordance entre expériences et compétences requises.
- Oral blanc dans les conditions d'examens, pour argumenter le dossier de recevabilité et de validation.
- Durée : 30 minutes de présentation, 15 minutes de questions et d'échanges
- Analyse de la pratique et conseils.

- **Suivi post-jury**

- Analyse sur les retours du jury.
- Accompagner en cas de validation partielle (formation complémentaire, renforcement de certaines compétences).
- Conseil sur les évolutions possibles du parcours professionnel.

Durée

- Durée moyenne de la démarche : entre 6 et 12 mois
- Délai de préparation est de 1 an maximum à partir de la notification de recevabilité.
- Réalisation des étapes soumises aux dates de jury.

Tarifs et solutions de financement

- Étude de la recevabilité du dossier de recevabilité : 160€ HT
- Étude du dossier et audition du candidat par le Jury : 2 200€ HT
- Accompagnement optionnel : 1 800€ HT (forfait de 12 heures)
- Paiement échelonné possibles sous conditions.
- Possibilité de prise en charge via des dispositifs de financement à étudier (OPCO, Région, FNE...)

Modalités pédagogiques

- Accompagnement individualisé en présentiel ou à distance (synchrone).
- Contact continu avec l'Accompagnateur tout au long de la démarche.
- Réalisation du travail individuel : livrets 1 et 2, et tableau de concordance (asynchrone).
- Entretiens individuels d'explicitation, conseils et accompagnement.
- Préparation de l'oral de validation.

Modalités d'évaluation

- Échanges consignés dans un compte rendu tout au long de l'accompagnement.
- Possibilité de validation partielle par blocs de compétences.
- Convocation du candidat pour une présentation orale de 45 minutes des livrets.
- Épreuve devant un jury composé de 4 membres dont 3 professionnels en activité externes.
- Transmission du dossier complet au jury de certification national IEQT pour la décision finale d'une certification totale ou partielle et le cas échéant édition du parchemin.

Moyens et outils pédagogiques

- Documents ressources : référentiel et tableau de concordance entre expériences et compétences requises, contrat d'accompagnement, déroulé pédagogique, synthèse des entretiens, charte déontologique et d'engagement.
- Lieux : en présentiel dans nos locaux à ou distance, selon votre situation géographique

Modalités et délais d'accès

- Contact pour toute question ou inscription : l.haon@campus14.fr / 01.83.92.92.51
- Réponse sous un délai de 72 heures, hors weekends et jours fériés.
- Inscription est définitive dès signature du contrat.

Accessibilité

Les services et prestations de Campus 14 sont adaptés aux besoins des personnes en situation de handicap. Nous contacter pour la prise en compte des besoins d'aménagement techniques ou pédagogiques.

Taux de réussite

Nouvelle modalité pédagogique de Campus 14 disponible à partir de mai 2025.

- Nombre de parcours finalisés.
- Taux de réussite.
- Taux de recommandation.

Équivalences et passerelles

Pour obtenir la certification professionnelle visée avec la VAE, vous devez valider l'ensemble des blocs de compétences.

- Validation complète : vous obtenez la certification professionnelle.
- Validation partielle : vous pouvez représenter le ou les blocs non validés, sans limite de temps.

Suite de parcours (et débouchés)

La VAE permet notamment d'aider le retour à l'emploi, débiter une reconversion professionnelle, évoluer professionnellement, accéder à des concours...

Selon la certification visée, les suites de parcours et les débouchés sont détaillées dans les fiches de certification RNCP 36916 ou RNCP 35214.